

PARIS21 année 10

Amélioration des capacités statistiques depuis 1999



octobre 2009

Partenariat Statistique
au service du développement au XXI^e siècle



PARIS21
CONSORTIUM

Ce rapport a été préparé par des membres du Consortium PARIS21 et de son Secrétariat, et a bénéficié de l'expertise éditoriale de M. Brian Hammond.

- UNSD : Mme. Francesca Perucci, M. Mauricio Saavedra, Mme. Keito Osaki Tomita, M. Jean-Michel Durr, Mme. Margaret Mbogoni
- UNICEF : Mme. Archana Dwivedi
- FMI : M. Charles Enoch, M. Ethan Weisman, M. Louis Venter and M. Leonardo Guerra
- Banque mondiale : M. Eric Swanson, M. Neil Fantom, Mme. Naoko Watanabe, Mme. Ingrid Ivins, Mme. Uranbileg Batjargal

Autres publications dans cette série

EXAMENS
PAR LES PAIRS

ETUDES

GUIDES
MÉTHODOLOGIQUES

PRESS

Sommaire

1. Contexte	2
2. Un dialogue pour renforcer les demande de statistiques et promouvoir une culture basée sur les faits	2
3. Stratégies nationales de développement de la statistique.....	3
4. Indicateurs de renforcement des capacités statistiques	4
5. Disponibilité des données relatives aux OMD et des statistiques économiques et financières	7
6. Améliorer les sources de données	10
7. Améliorer la qualité des données	13
8. Financement des statistiques	16
9. Conclusions	17

1. Contexte

1. PARIS21 a été créé le 19 novembre 1999 à l'issue d'une réunion d'experts de haut niveau sur le thème du développement des capacités statistiques. Cette rencontre avait été organisée en réponse à un appel du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) pour une meilleure coordination dans le domaine du développement des capacités statistiques. Cette réunion, la première de ce type, a rassemblé des décideurs et des statisticiens de pays donateurs et partenaires. Au cours de ses dix années d'existence, PARIS21 est resté fidèle à cette ambition de promouvoir le dialogue entre les demandeurs et utilisateurs de statistiques et les personnes responsables de leur production. L'intérêt d'ECOSOC ne s'est pas non plus démenti : l'agence vient de soutenir une résolution soulignant le besoin urgent de développer une capacité statistique dans les pays où les ressources sont limitées.
2. A l'issue de la première décennie, il convient de se pencher sur ce qui a été accompli. L'objectif initial de PARIS21 était le lancement, avant la fin de l'an 2000, de programmes de développement des capacités statistiques faisant partie des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, des Cadres de développement globaux et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Cette ambition s'est affinée en un objectif plus ciblé de doter à l'horizon 2006 chaque pays pauvre d'une Stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS), afin qu'il puisse s'approprier et produire des données au niveau national pour l'ensemble des indicateurs des OMD d'ici 2010.
3. Le lien avec les objectifs de développement international a été un facteur clef de soutien pour PARIS21 et ses réalisations. La réunion initiale se déroulait dans le contexte des sept « objectifs de développement international » que le Comité d'aide au développement de l'OCDE avait sélectionnés en 1996 et pour lesquels 21 indicateurs avaient été choisis en 1998. Il est apparu que de nombreux pays, en particulier les plus pauvres, ne disposaient pas de données permettant de mesurer les progrès accomplis en rapport avec les objectifs fixés. Depuis 2000, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les indicateurs afférents ont renforcé les besoins et élargi le soutien en faveur d'une amélioration des statistiques. Les objectifs à long terme de PARIS21 demeurent de remédier à l'insuffisance des données en développant une culture basée sur les faits pour définir les politiques et les évaluer et se doter de systèmes de statistiques bien gérés, grâce à une utilisation efficace des ressources disponibles.
4. Le présent document fait le point sur les progrès accomplis pour atteindre ces objectifs. La deuxième partie examine la façon dont PARIS21 a favorisé le dialogue pour renforcer la demande de statistiques dans le cadre de la promotion d'une culture basée sur les faits. La troisième section évalue les progrès accomplis dans la préparation et la mise en œuvre des SNDS. Le reste du document est consacré à diverses mesures de la performance des systèmes de statistiques : la section 4 est dédiée aux indicateurs de renforcement des capacités statistiques, la section 5 à la disponibilité des données relatives aux OMD, la section 6 aux efforts déployés pour améliorer les sources de données, la section 7 à l'amélioration de la qualité des données et enfin la section 8 au financement des statistiques. La section 9 présente les conclusions et quelques suggestions sur la façon dont PARIS21 peut contribuer à accélérer le rythme des améliorations au cours des dix prochaines années. Les notes calculées par pays pour 1999 et 2009 à partir des indicateurs de renforcement des capacités statistiques de la Banque mondiale sont reproduites en Annexe.

2. Un dialogue pour renforcer les demande de statistiques et promouvoir une culture basée sur les faits

5. PARIS21 a vu le jour à une période où se développaient les besoins d'outils pour mesurer, notamment le progrès du développement. Les donateurs cherchaient à mesurer l' « efficacité de l'aide » et déplaçaient leur centre d'intérêt des sources de l'aide aux produits et résultats de l'aide. Cette recherche s'est concrétisée par l'adoption d'objectifs de développement international, des OMD, par la création de Stratégies de réduction de la pauvreté pour tous les pays à bas revenu et par l'adoption d'une « gestion axée sur les résultats de développement ». Ce sont d'ailleurs les trois Tables rondes sur la gestion au service de résultats sur la voie du développement organisées à Washington (2002), Marrakech (2004) et Hanoi (2007) qui ont le mieux mis en évidence le dialogue entre utilisateurs et producteurs de statistiques. Chacun de ces

événements a clairement fait apparaître la nécessité d'améliorer les systèmes de statistiques pour fournir les données permettant de mesurer les résultats. Le Plan d'action de Marrakech pour les statistiques (PAMS) a défini six initiatives pour améliorer la capacité statistique nationale et internationale¹. Le PAMS reste le point de référence dans le travail des partenaires de PARIS21.

6. Cependant, la demande pour plus de « mesure » n'a pas toujours été pour renforcer la capacité statistique durable des pays. Il est trop fréquent que la demande de données, sacrifiant la précision à l'urgence pour soutenir un argumentaire de projet ou en vue de la réalisation d'un DSRP ou encore à des fins d'évaluation rapide, conduise à des enquêtes ponctuelles et autres efforts de collecte de données qui minent souvent une capacité statistique déjà fragile des pays. En soulignant l'importance d'inclure dans les stratégies de développement national un soutien durable de la capacité statistique, PARIS21 a aidé à sortir de ce « cercle vicieux » qui drainait les capacités pour entrer dans « un cercle vertueux » de renforcement durable des capacités.

Les archives nationales de données du Nigeria comblent le fossé entre la demande et l'offre

Le bureau national de statistiques du Nigeria (NBS) publie des micro données sur son site Internet grâce aux Archives nationales de données créées avec le soutien du Programme de données accéléré (ADP). Le NBS suit l'utilisation de ce service et mesure ainsi la demande pour ses données. En juin 2009, le NBS avait enregistré plus de 100 téléchargements de ses micro données d'enquêtes, dont 50 % émanaient d'organismes nigériens, pour la plupart des établissements académiques engagés dans la recherche.

3. Stratégies nationales de développement de la statistique

7. Une SNDS dote un pays d'une stratégie de développement de la capacité statistique au niveau de l'ensemble du système statistique national (SSN). La SNDS fournit une vision de ce que devrait être le SSN à un horizon de cinq ou dix ans et jalonne le chemin pour y parvenir. Elle constitue un cadre global unifié d'évaluation permanente des besoins évolutifs des utilisateurs et de leurs priorités dans le domaine des statistiques et de renforcement des capacités nécessaires pour y répondre d'une façon plus coordonnée, synergique et efficace. Elle fournit également un cadre pour mobiliser les ressources (nationales et internationales), utiliser leur pouvoir moteur et leur effet de levier, et elle est une base pour une gestion stratégique du SSN efficace et orientée vers les résultats.

¹ cf. le Plan d'action de Marrakech pour la statistique (PAMS) avec le contexte de chaque action (<http://go.worldbank.org/2BYLXB5V10>) et un bilan des avancées (<http://go.worldbank.org/VD2BR27RN0>)

Tableau 1 : tableau récapitulatif du statut des pays de l'AID au regard de la SNDS

	Pays où la mise en œuvre d'une stratégie est en cours		Pays où la conception d'une stratégie ou adoption sont en cours		Pays dont la stratégie a expiré ou sans stratégie et en cours de planification d'une SNDS		Pays sans stratégie et sans planification en cours		TOTAL
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
AFRIQUE	18	45 %	18	45 %	3	7,5 %	1	2,5 %	40
ASIE et PACIFIQUE	12	44,4 %	4	14,8 %	9	33,3 %	2	7,4 %	27
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	3	33,3 %	2	22,2 %	2	22,2 %	2	22,2 %	9
EUROPE	0	0 %	1	50 %	0	0 %	1	50 %	2
TOTAL	33	42,3 %	25	32,1 %	14	17,9 %	6	7,7 %	78

8. Sur les 78 pays emprunteurs de l'Association internationale de développement (mai 2009), tous, à l'exception d'une vingtaine, conçoivent ou mettent en œuvre une SNDS (cf. Tableau 1)². Actuellement, 25 pays sont en cours de conception d'une SNDS ou en ont une en attente d'adoption (soit 32 % du total) ; 18 d'entre eux se trouvent en Afrique, la région du globe sur laquelle PARIS 21 a jusqu'ici concentré son action. Cependant, une stratégie présente une utilité limitée si elle n'est pas mise en œuvre. C'est pourquoi PARIS21 a redoublé d'effort pour aider les pays déjà dotés d'une stratégie à la mettre en œuvre. Sur les 78 pays emprunteurs de l'AID, 33 mettent en œuvre leur SNDS (42 %), dont 18 pays africains (45 %). Par comparaison, 11 des 27 emprunteurs de l'AID d'Asie et du Pacifique sont aujourd'hui sans stratégie.
9. Les pays qui décident de se doter d'une approche stratégique du développement des statistiques sont confrontés à un défi majeur pour s'assurer que les actions prioritaires identifiées dans le cadre de la stratégie (augmentation de l'investissement pour résoudre les questions structurelles et de capacité et, au bout du compte, améliorer la performance du système de statistiques) sont effectivement réalisées. Pour aider les pays à surmonter le défi de la mise en œuvre, PARIS21 met l'accent sur : (a) la traduction des priorités en plans d'action réalistes et budgétisés ; b) l'implication des donateurs dans le processus, afin que les coûts et plans de financement puissent être déterminés sur une base réaliste et de pouvoir tirer parti de l'intérêt des donateurs et de leur engagement envers la SNDS ; et (c) le suivi de l'avancement dans la mise en œuvre des SNDS au moyen des indicateurs appropriés de résultats et de réalisation.

4. Indicateurs de renforcement des capacités statistiques

Groupe de travail sur les indicateurs de renforcement des capacités statistiques

10. En mai 2001, PARIS21 a créé un Groupe de travail chargé d'élaborer des indicateurs de renforcement des capacités statistiques, l'absence d'un cadre global d'évaluation des capacités statistiques rendant quasiment impossible le suivi au niveau international des progrès réalisés ou l'identification et la réorientation des priorités. Ce groupe de travail, dirigé par le FMI, a rendu son rapport en septembre 2002.³
11. Le groupe de travail a proposé 16 indicateurs quantitatifs et 18 indicateurs qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs couvrent les ressources (budget annuel financé au moyen d'apports aussi bien intérieurs

² Au sujet du statut des SNDS dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à mai 2009, cf.

<http://www.paris21.org/documents/3517.pdf>.

³ Rapport final du Groupe de travail de PARIS21 sur les indicateurs de renforcement des capacités statistiques

<http://www.paris21.org/documents/1084.pdf>

qu'extérieurs, personnel et équipements), les intrants (enquêtes et sources administratives) et les produits statistiques. Ils servent à déterminer si un organisme a atteint son objectif, à savoir, fournir ses produits. Les indicateurs qualitatifs concernent les aspects importants de l'environnement statistique (juridique, institutionnel et organisationnel), des processus statistiques essentiels et des produits statistiques. Ils servent davantage à mesurer l'efficacité et l'efficacé de la production statistique.

12. Les indicateurs de RCS constituent la première tentative systématique pour produire, à l'échelle internationale, des indicateurs de renforcement des capacités statistiques applicables d'un pays à l'autre. Ils permettent de mieux apprécier la situation statistique des différents pays, de partager systématiquement les résultats et d'obtenir une vue comparative du renforcement des capacités statistiques d'un pays à l'autre.
13. Dans la pratique, le jeu complet d'indicateurs s'est révélé trop lourd, à la fois pour les pays et les organismes internationaux, pour une utilisation à grande échelle. Certains outils de mesure et certains principes sont toujours utilisés dans les Cadres d'évaluation de la qualité des données (CEQD) et le Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC) (cf. Section 7). Ils ont servi à suivre les projets soutenus par les prêts STATCAP de la Banque mondiale et certains concepts ont été intégrés dans l'indicateur de la Banque mondiale présenté à la section suivante.

Indicateur de capacité statistique de la Banque mondiale

14. Depuis 2004, la Banque mondiale calcule annuellement un indicateur composite de capacité statistique pour fournir un panorama de la capacité statistique de chacun des pays en développement.⁴ Cet indicateur se fonde sur les informations accessibles publiquement pour la plupart des pays et évalue trois aspects de la capacité statistique par rapport à des indicateurs de référence appropriés.⁵
15. Le premier aspect, la **méthodologie statistique**, mesure la capacité à satisfaire les normes, méthodes et pratiques de présentation des données recommandées internationalement pour les statistiques économiques et sociales. Le deuxième aspect, les **données sources**, évalue la capacité à collecter les données pertinentes aux intervalles recommandés, comme la périodicité des recensements et des enquêtes. Le troisième aspect, la **périodicité des données**, considère la capacité à rendre les données disponibles et accessibles aux utilisateurs. La fréquence des indicateurs socioéconomiques clefs est estimée à partir de l'examen du contenu des bases de données internationales. Chaque aspect est noté et une note globale est calculée en additionnant les notes obtenues pour les trois différents aspects, en donnant à chacun une pondération égale. L'échelle de notation va de 0 à 100 ; un score de 100 signifie que le pays remplit tous les critères de référence pour chacun des trois aspects de la capacité statistique évalués.
16. Le Tableau 2 synthétise les notations globales de l'Indicateur de capacité statistique pour 111 pays à faible et moyen revenu emprunteurs de la BIRD ou de l'AID d'une population égale ou supérieure à un million d'habitants. Le tableau fait également apparaître la répartition des notes entre les pays débiteurs de l'AID (pays principalement à faible revenu) de l'Afrique subsaharienne et d'autres régions. En moyenne, les notes ont augmenté pour l'ensemble des aspects au cours de la période, ce qui montre que les pays ont généralement réalisé des progrès dans leur façon de collecter, compiler et diffuser leurs statistiques et de les faire leurs rapports aux organismes internationaux. Par exemple, les pays sont nettement plus nombreux à utiliser une année de référence mise à jour pour les comptes nationaux et à communiquer leurs statistiques de scolarisation à l'UNESCO. La fréquence des enquêtes de santé s'est aussi considérablement accrue, le nombre de pays à réaliser une enquête dans le domaine de la santé au moins une fois tous les trois ans (ou trois enquêtes tous les dix ans) ayant presque doublé. La périodicité des données est d'ailleurs le domaine dans lequel les pays ont le plus amélioré leur score au cours des dix dernières années.

⁴ Les notes de 1999 ont été calculées rétroactivement en 2004. Les notes sont disponibles pour 1999, et sur 2004-2009.

⁵ Un Rapport d'avancement expliquant la méthodologie a été publié en mai 2006 : <http://go.worldbank.org/VD2BR27RNO>

Tableau 2. Indicateur de capacité statistique de la Banque mondiale (sur une échelle de 0 à 100)

	(Tous les pays)⁶		dont : Pays AID d'Afrique subsaharienne		dont : Pays AID hors d'Afrique subsaharienne	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Note globale	52	65	47	53	48	68
Méthodologie	45	56	35	37	40	58
Données sources	53	63	46	47	50	67
Périodicité	59	77	61	76	54	78

Source : Groupe de gestion des données sur le développement, Banque mondiale

17. Ces résultats indiquent que des améliorations réelles ont été apportées à la capacité des systèmes statistiques nationaux au cours des dix dernières années. Il convient cependant aussi de remarquer que les efforts des organismes internationaux ont eu un impact significatif. Par exemple, l'amélioration de la disponibilité des données des bases de données internationales reflète également les efforts déployés par les organismes internationaux pour combler les lacunes grâce aux estimations fournies par les modèles ou à partir d'autres sources. Les efforts des organismes internationaux ont également eu un impact sur les pratiques de collecte de données nationales. Ainsi, l'augmentation du soutien financier pour les enquêtes de santé par le biais de programmes mondiaux s'est traduite par un accroissement du nombre d'enquêtes entreprises.
18. On remarque en outre que les progrès réalisés au niveau de la capacité statistique varient d'une région et d'un pays à l'autre. A titre d'illustration, le Tableau 2 montre que le groupe de pays éligibles à l'AID hors de l'Afrique subsaharienne enregistre des améliorations remarquables dans chacun des trois aspects mesurés par l'indicateur et augmente sa note globale de 20 points. En revanche, les pays d'Afrique éligibles à l'AID progressent beaucoup moins, en tant que groupe, en particulier en ce qui concerne la méthodologie et les données sources.
19. L'Annexe montre les notes obtenues par pays en 1999 et en 2009. Au niveau des pays, 31 sur les 111 suivis améliorent considérablement leur note (de 20 points de pourcentage ou plus) entre 1999 et 2009. Sur ces 31 pays, environ un tiers appartiennent à l'Europe ou à l'Asie centrale, région qui compte 8 des 10 pays qui ont le plus progressé. Dix-neuf pays ont vu leur note se dégrader en dix ans, dont 13 sont situés en Afrique subsaharienne. Ces régressions sont pour la plupart mineures, mais trois d'entre elles dépassent 10 points de pourcentage.
20. L'indicateur de capacité statistique est utile pour fournir un instantané de la capacité statistique d'un pays. Parce qu'il utilise des métadonnées, il est cohérent sur la durée et entre les pays, et il n'impose aux pays aucune obligation de faire un rapport.. Il convient cependant de garder à l'esprit que cela limite le choix des composants de cet indicateur et qu'il peut se produire d'importantes fluctuations occasionnelles de la capacité statistique mesurée d'une année à l'autre, lorsque des enquêtes spécifiques sont entreprises, par exemple.
21. Pour remédier à certaines de ces limites, la Banque mondiale s'efforce d'améliorer sa base de données des informations afférentes à l'évaluation et au suivi de la capacité statistique des pays. Le système amélioré, baptisé le « Tableau d'affichage sur la capacité statistique », comprend des options permettant aux pays de mettre à jour les données de façon régulière, par correspondance ou directement en ligne. L'entrée

⁶ 111 pays autres qu'à hauts revenus débiteurs de la BIRD ou de l'AID avec une population égale ou supérieure à 1 million d'habitants en 2009.

régulière de données par les pays améliorera la collecte et la diffusion d'informations clefs sur la capacité statistique qui sont aujourd'hui absentes de la base, comme celles concernant les ressources financières, humaines et matérielles. Elle contribuera également à l'alignement de ces informations sur les autres cadres de qualité des données et de capacité statistique, comme le Cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI, les Indicateurs de renforcement des capacités statistiques de PARIS21 et l'Indice de développement statistique africain du Centre africain de statistique.

5. Disponibilité des données relatives aux OMD et des statistiques économiques et financières

Nations Unies – disponibilité des données relatives aux OMD

22. L'adoption de la Déclaration du millénaire en 2000 et des OMD en 2001 a débouché sur un effort ciblé de l'ensemble des organismes des Nations Unies et autres organisations internationales pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des OMD et améliorer les données utilisées à cette fin. Ce travail est chapeauté par la Division de statistique des Nations Unies, qui présente un rapport annuel à la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) sur les progrès réalisés dans le renforcement de la capacité statistique. L'importance de l'utilisation d'estimations produites par les organismes des Nations Unies dans la compilation des indicateurs des OMD, plutôt que de statistiques nationales réelles, est une préoccupation majeure de la CSNU. Le Groupe d'experts inter-agences sur les indicateurs des OMD continue de remédier à cette difficulté en entretenant un dialogue permanent avec les systèmes statistiques nationaux et grâce à des ateliers pour rapprocher les sources nationales et internationales.
23. Depuis 2006, la Division de statistique des Nations Unies a doté la base de données des OMD d'un système de code couleurs indiquant la nature des données et de métadonnées détaillées expliquant entièrement la méthodologie de compilation des indicateurs. Ces efforts visaient à garantir une complète transparence et à aider les utilisateurs, et plus particulièrement les statisticiens nationaux, à rapprocher les sources nationales des données disponibles sur la base de données internationales. Pour chaque point de données de la série présenté dans la base de données (pour chaque pays et chaque année considérée), l'organisme responsable fournit une explication sur la façon dont le chiffre est obtenu, relative au niveau d'ajustement auquel procède l'organisme à partir des données initiales des pays pour parvenir au degré désiré de comparabilité internationale et résoudre les questions de qualité des données.
24. La Division de statistique des Nations Unies suit aussi régulièrement la disponibilité des données de la base de données des indicateurs des OMD (<http://mdgs.un.org>). Ce suivi permet de déterminer dans quelle mesure les agrégats régionaux utilisés pour le suivi mondial reflètent la situation réelle à travers le monde et de mesurer indirectement la capacité des pays à produire les données nécessaires.
25. Au fil des ans, les organisations internationales, les commissions régionales et les autres partenaires du développement ont mis en œuvre un certain nombre d'initiatives pour aider les pays en développement à renforcer leur capacité statistique pour la production, l'analyse et la diffusion de données permettant un suivi du développement. Ces activités, en particulier le dialogue renforcé entre les pays et les organisations internationales membres du Groupe d'experts inter-agences, de PARIS21 et d'autres forums, ont débouché sur des acquis importants.
26. Le Tableau 3 montre les progrès enregistrés au niveau de la disponibilité des données utilisées pour les 22 indicateurs officiels des OMD, entre 2003 et 2009. L'amélioration de la couverture des pays est évidente, en particulier au cours des premières années de la période de suivi. En 2003, seuls 4 pays (2 %) possédaient deux points de données pour 16 ou plus des 22 indicateurs. En 2006, ils étaient 104 pays (64 %) et ils sont aujourd'hui 118 (72 %). En corollaire, alors que la moitié des pays comptait au plus 10 indicateurs en 2003, ils ne sont plus que 11 %. Globalement, plusieurs points de données sont disponibles pour les trois quarts des indicateurs, contre moins de la moitié auparavant. Même si cette amélioration n'est pas uniquement imputable aux progrès réels accomplis par les pays, elle reflète au moins en partie la plus grande disponibilité des données de sources nationales et la capacité renforcée des systèmes statistiques nationaux à répondre aux exigences de suivi. D'autres facteurs jouent un rôle, y compris l'amélioration des rapports

faits par les des pays et les mécanismes de restitution des informations auprès des organisations internationales et un meilleur accès des agences aux sources nationales existantes, ainsi qu'une compréhension plus développée de ces sources.⁷

Tableau 3 : Nombre de pays et territoires en développement par nombre d'indicateurs des OMD comptant au moins deux points de données (*)

Pays ayant des données dans les bases de données des indicateurs des OMD						
Nombre d'indicateurs avec au moins deux points de données	à juillet 2003		à juillet 2006		à juillet 2009	
	Nombre de pays	Pourcentage des pays	Nombre de pays	Pourcentage des pays	Nombre de pays	Pourcentage des pays
0 - 5	31	19	9	6	9	6
6 - 10	49	30	19	12	8	5
11 - 15	79	48	31	19	28	17
16 - 22	4	2	104	64	118	72
Total	163	100	163	100	163	100

* Les deux points de données dans le temps pris en compte dans ce tableau se réfèrent à toute période comprise entre 1990 et la dernière année disponible, qui varie d'un indicateur à l'autre.

Banque mondiale – Statistiques économiques et financières des Indicateurs du développement dans le monde

27. La Banque mondiale analyse 60 indicateurs économiques et financiers pour mesurer les progrès accomplis au niveau de la disponibilité des statistiques économiques et financières des pays en développement, à partir des copies archivées des bases de données des Indicateurs de développement dans le monde (IDM) et des bases de données IDM de 2009. Les indicateurs sont sélectionnés pour être représentatifs des principaux secteurs d'une économie : le secteur extérieur, le secteur réel (production et dépenses), le secteur financier et le secteur budgétaire (gouvernement central).
28. Le Tableau 4 fait apparaître un sous-ensemble de neuf indicateurs qui donnent une image proche de celle issue des 60 indicateurs étudiés. Pour chaque indicateur, il montre le pourcentage de points de données disponibles (sur 100 %) pour le quinquennat le plus récent avant la publication. Le Graphique 1 met en évidence les tendances du nombre moyen d'années pour lesquelles des données sont disponibles pour huit de ces indicateurs par quinquennat depuis 1963-67.

⁷ cf., pour de plus amples détails, le rapport à l'UNSC sur les OMD : <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc09/2009-16-MDGIndicators-E.pdf> et les tableaux contextuels <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc09/BG-MDGTables.xls>

Graphique 1. Comparaison du nombre moyen d'années pour lesquelles des données sont disponibles pour les IDM 2009 et 1999

L'axe des ordonnées indique le nombre d'années avec données (moyennes pour l'ensemble des pays en développement, 5 au maximum).

L'axe des abscisses montre le retard (en années) depuis le début des quinquennats pour lesquels IDM a publié ces données ; le dernier quinquennat se termine en 2007 pour les IDM de 2009 et 1997 pour les IDM de 1999.

--- WDI 2009 — WDI 1999

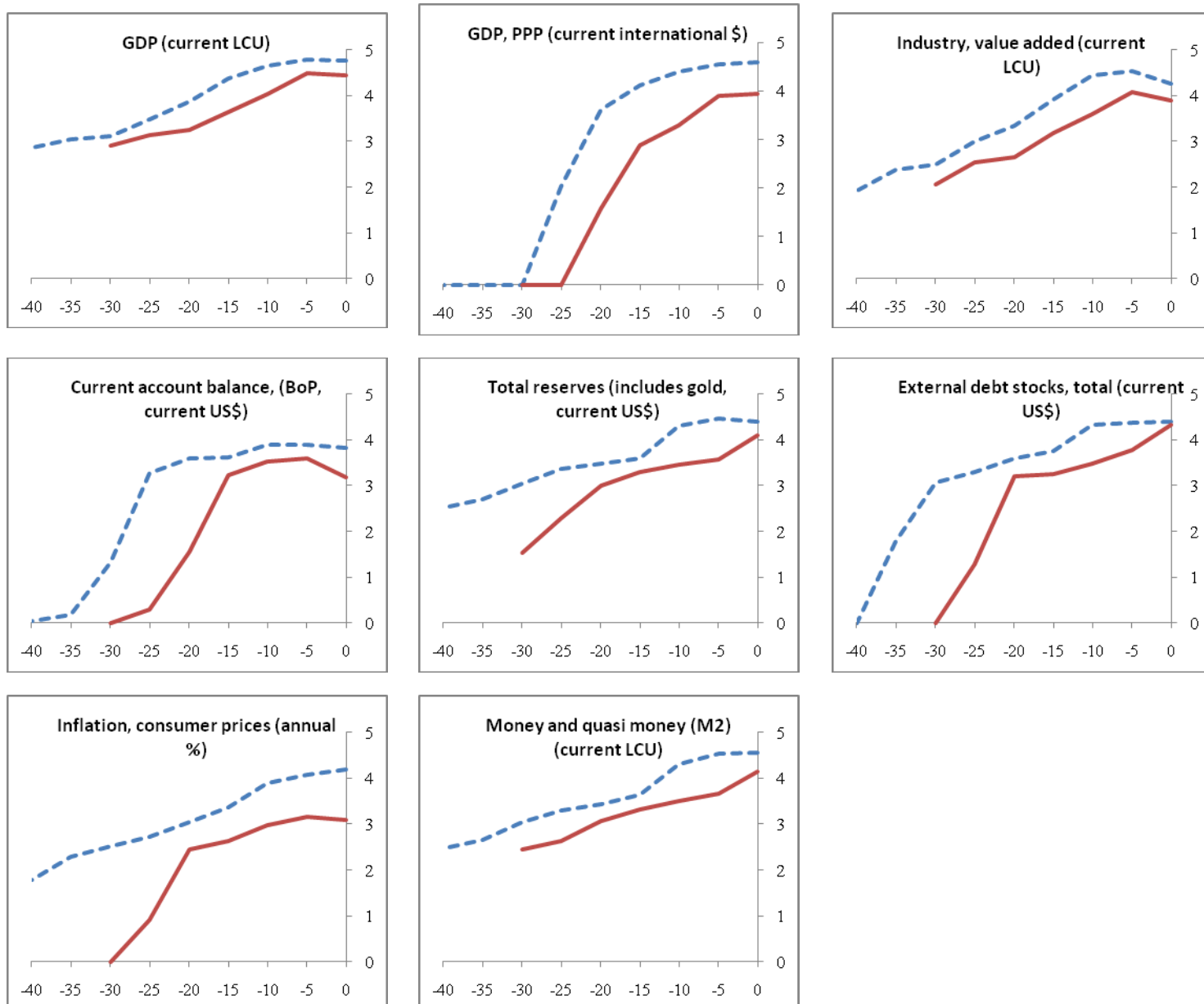


Tableau 4. Comparaison des points de données disponibles pour les IDM de 2009 et de 1999

	IDM 1999	IDM 2009	Variation
Période	1993-1997	2003-2007	IDM 1999 à IDM 2009
Indicateurs	Pourcentage de points de données disponibles (combinaison pays année)		Points de pourcentage
PIB (courant)	88,7	95,3	6,6
PIB, PPA (\$ international courant)	79,1	91,9	12,8
Industrie, valeur ajoutée (courant)	78,0	85,1	7,1
Inflation, prix à la consommation (% annuel)	61,8	83,8	22,0
Balance courante (BP, USD courant)	74,9	76,4	1,5
Réserves totales (y compris or, USD courant)	81,9	87,8	5,9
Dette extérieure, stock total (USD courant)	86,4	88,1	1,7
Monnaie et quasi-monnaie (M2) (courant)	82,8	91,1	8,3
Recettes, hors subventions (courant)	37,5	44,7	7,2

29. Des progrès évidents ont été accomplis ces dernières années au niveau de la disponibilité des données. Si l'on compare le quinquennat le plus récent étudié dans les IDM de 2009 (2003-2007) avec le quinquennat correspondant pour les IDM de 1999, on remarque une disponibilité beaucoup plus importante pour de nombreux indicateurs, comme le montre la dernière colonne. Par exemple, les IDM de 2009 ne comptent que 8 % de points de données manquants entre 2003 et 2007 pour le PIB en dollar international courant (PPA), alors que les IDM de 1999 en avaient 21 % pour le quinquennat 1993-1997. L'indice des prix à la consommation est un autre indicateur clef qui dépend étroitement de la capacité statistique nationale ; dans les IDM de 1999, environ 38 % des cases pour le quinquennat 1993-97 étaient vides, mais pour les IDM de 2009 seulement 16 % des cases n'étaient pas renseignées pour le quinquennat correspondant (2003-2007).
30. En pondérant l'ensemble des 60 indicateurs de manière égale ou uniquement les neuf indicateurs retenus, l'amélioration de la disponibilité des données économiques et financières atteint environ 8 points de pourcentage, sur les dix années d'existence de PARIS21, à quelque 82 %. Cette amélioration masque néanmoins la persistance de certaines lacunes importantes. Les données relatives aux finances publiques semblent les plus insuffisantes, avec une couverture des recettes et dépenses encore inférieure à 50 % dans les IDM de 2009. Ces lacunes sont particulièrement préoccupantes dans la mesure où les progrès de développement et la construction d'une capacité statistique durable reposent avant tout sur les ressources des dépenses publiques nationales. Si l'on ne dispose pas de statistiques de base sur les dépenses publiques, on voit difficilement comment les priorités peuvent être définies et suivies efficacement.

6. Améliorer les sources de données

Amélioration du soutien pour le suivi des Objectifs de développement

31. Entre 2003 et 2005, un groupe de travail de PARIS21 a travaillé à l'amélioration du soutien pour le suivi des Objectifs de développement.⁸ Ce groupe a conduit trois activités : **des études de cas**, pour étudier les questions relatives à la production des indicateurs clefs au niveau national, **une étude du système statistique international** dans le cadre de la production des indicateurs clefs et **une étude sur les instruments d'enquête auprès des ménages parrainés au niveau international** dans les pays en développement dans le contexte de l'utilisation des données produites par les enquêtes. Ces travaux ont contribué à la formulation des tâches entreprises par la suite par les partenaires de PARIS21 et ont constitué un apport majeur dans le cadre de la définition du Plan d'action de Marrakech pour les statistiques, issu de la demande du FMI et du Comité de développement de la Banque mondiale pour un plan d'action limité

⁸ cf. http://www.paris21.org/pages/other/?id_news=17.

dans le temps et budgétisé pour améliorer les statistiques permettant de mesurer les progrès de développement.

Préparations pour le Recensement de 2010

32. La formulation et l'évaluation des politiques exigent de disposer de données fondamentales de qualité sur la population qu'elles servent. Plus de 550 millions de personnes dans 27 pays n'ont pas été incluses dans le recensement de 2000. Le Programme mondial des recensements de la population et de l'habitat a été créé afin d'améliorer la participation au recensement de 2010. Sa mise en œuvre fait suite à son approbation en 2005 par la Commission de statistique des Nations Unies et à son adoption par le Conseil économique et social des Nations Unies. Les principales activités du Programme mondial pour 2010 incluent le suivi de la mise en œuvre du recensement, l'élaboration de directives de méthodologie du recensement, la promotion du partage des expériences et le soutien aux pays pour améliorer leur capacité statistique de recensement par des ateliers de formation aux différents aspects de la conduite d'un recensement. Les ateliers de recensement ont attiré un nombre croissant de participants ces dernières années (118 en 2006, 200 en 2007 et 282 en 2008). Dans le cadre de ses activités, le Programme a mis en ligne un centre de ressources en 2007 pour la diffusion d'informations sur les activités de recensement à travers le monde et l'apport de ressources de méthodologies et de meilleures pratiques pour le recensement. Ce site Internet reçoit en moyenne plus de 100 visites par jour et a été visité en septembre 2009 par les internautes de 132 pays et territoires.

L'importance du recensement

Les recensements sont importants, en particulier dans les pays dépourvus de registre d'état-civil (l'ensemble des pays d'Afrique), parce qu'ils constituent l'unique source de données sur la répartition géographique et la structure de la population par âge et par genre. Ces données revêtent une importance fondamentale pour une bonne gouvernance, pour mesurer la participation au processus politique et pour les prises de décision des secteurs public et privé. En Afrique, pourtant, et habituellement pour des raisons financières ou politiques, des pays réunissant près de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne n'ont pas réalisé de recensement au cours de la décennie courant de 1996 à 2005.

[http://siteresources.worldbank.org/SCBINTRANET/Resources/Statistical Capacity Improvement in IDA Countries-May16 2006.pdf](http://siteresources.worldbank.org/SCBINTRANET/Resources/Statistical+Capacity+Improvement+in+IDA+Countries-May16+2006.pdf)

33. Pour le recensement de 2010 seuls neuf pays ou régions n'ont pas encore programmé de recensement, dont sept n'avaient pas participé au dernier recensement. Trois des neuf pays sans recensement programmé avaient commencé à préparer un recensement mais ont dû le reporter sine die pour raison politique ou agitation. D'après les données actuelles, quelque 140 millions de personnes ne seront pas incluses dans le recensement de 2010, soit une réduction de 75 % par rapport au recensement de 2000.

Capacité d'enquête

34. Le Réseau international d'enquête auprès des ménages (IHSN <http://ihsn.org/>) est un partenariat d'organisations internationales qui s'efforce de promouvoir l'amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité et de la qualité des données d'enquêtes dans les pays en développement et d'encourager leur analyse et utilisation par les décideurs nationaux, les acteurs du développement international, les économistes et autres parties prenantes. Ce réseau informel a été établi dans le cadre d'une recommandation du Plan d'action de Marrakech pour les statistiques. Les activités courantes du réseau IHSN incluent :

- l'élaboration et le suivi d'outils et de directives pour améliorer la gestion des microdonnées d'enquêtes et de recensements,
- la conception et l'animation d'une banque de questions, centralisant les directives à appliquer pour les enquêtes et facilitant l'accès aux directives d'enquêtes internationales et aux définitions des concepts et indicateurs, instructions pour les enquêteurs et classifications liés,

- la tenue à jour de catalogues d'enquêtes et de recensements pour informer les utilisateurs de données de l'existence de ces données, et
- la création d'un Système d'information sur les enquêtes et recensements programmés visant à améliorer la coordination des programmes d'enquête parrainés au niveau international.

Enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF (MICS)

35. Depuis plus de dix ans, l'UNICEF aide les pays à collecter des données statistiquement valables et internationalement comparables grâce à ses Enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS). Des enquêtes MICS ont été réalisées en 1995 (MICS1), 2000 (MICS2) et plus récemment en 2005-2006 (MICS3). Au total, près de 200 enquêtes MICS ont été menées dans une centaine de pays et territoires par les bureaux de statistiques nationaux avec le soutien technique de l'UNICEF. La troisième enquête MICS a concerné 56 pays. Avant la troisième enquête, la fréquence des MICS était quinquennale. En 2007, l'UNICEF a décidé de passer à une fréquence triennale. L'enquête MICS en cours (MICS4) devrait mobiliser 50 pays. Au total, MICS4 compte 22 indicateurs des OMD, dont plusieurs nouveaux indicateurs des OMD mesurant notamment l'absence d'accès au planning familial et le taux de procréation des adolescents.

Le renforcement des capacités grâce aux enquêtes MICS

A travers le programme MICS, l'UNICEF aide les chercheurs et organismes locaux et contribue à l'amélioration des systèmes de suivi nationaux des enfants et des femmes. L'UNICEF organise des ateliers en liaison avec ses homologues gouvernementaux pour renforcer leur capacité de compréhension, d'interprétation, d'analyse, de diffusion et d'utilisation des statistiques sur les enfants et les femmes. Ces ateliers ont notamment pour objectif d'étayer l'analyse des données relatives à la malaria pour améliorer l'élaboration des politiques et l'évaluation des programmes, harmoniser les méthodologies permettant d'estimer l'accès à l'eau et aux systèmes de rejet des eaux usées, et améliorer les estimations de la mortalité infantile, maternelle et du SIDA.

<http://www.childinfo.org/analysis.html>

Programme de données accéléré

36. Le Programme de données accéléré (ADP www.ihnsn.org/adp) aide plus de 50 pays à produire des données statistiques utiles pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques en améliorant l'utilisation des données existantes et en alignant les programmes d'enquête et la production statistique sur les besoins prioritaires de données. Cet objectif est atteint par :

- la constitution d'une capacité nationale de préservation, d'analyse, d'anonymisation et de diffusion des microdonnées,
- la production, en liaison avec les producteurs et utilisateurs secondaires de données nationales, d'estimations mises à jour des indicateurs clefs grâce à l'exploitation plus poussée des ensembles de données existants et à la collecte de nouvelles données, et
- l'apport aux pays qui ne disposent pas d'un programme d'enquêtes à long terme cohérent d'un soutien pour formuler des stratégies pour guider leurs activités de collecte de données.

37. Le programme ADP cible les enquêtes par échantillonnage auprès des ménages parce qu'elles fournissent des estimations pour un grand nombre d'indicateurs clefs de réalisation, ainsi que des données nécessaires pour la recherche et l'évaluation des impacts. L'ADP utilise les outils et directives conçus et fournis par le réseau IHSN.

Archives nationales de données de l'Éthiopie

L'autorité centrale de statistiques éthiopienne (CSA) fournit un exemple de la contribution du programme ADP au renforcement durable des capacités. La CSA alimente désormais régulièrement en enquêtes les archives nationales de données (ENADA), un catalogue sur Internet basé sur le programme ADP. Plus de 75 enquêtes sont aujourd'hui en ligne et, surtout, cette réalisation a été accomplie sans aide technique extérieure.

7. Améliorer la qualité des données

Le Cadre d'évaluation de la qualité des données

38. Le Cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD) du FMI prévoit un ensemble de conditions préalables pour la qualité des données, ainsi que cinq autres dimensions de la qualité des données (assurance de l'intégrité, rigueur méthodologique, exactitude et fiabilité, utilité et accessibilité). Le CEQD générique en cours (version de juillet 2003)⁹ sert de cadre général applicable aux sept ensembles de données macroéconomiques (comptes nationaux, indice des prix à la consommation, indice des prix à la production, finances publiques, statistiques monétaires, balance des paiements et dette extérieure). Le CEQD couvre le cadre institutionnel, le processus statistique et les caractéristiques des produits statistiques, y compris la diffusion des données. Depuis 2003, il est utilisé pour restructurer les métadonnées de la Norme spéciale de diffusion de données (NSDD) et le Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI et pour des évaluations complètes de la qualité des données des pays dans le module données du Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC). Par ailleurs, un module CEQD sur le revenu des ménages dans un contexte de pauvreté a été élaboré en collaboration avec la Banque mondiale.

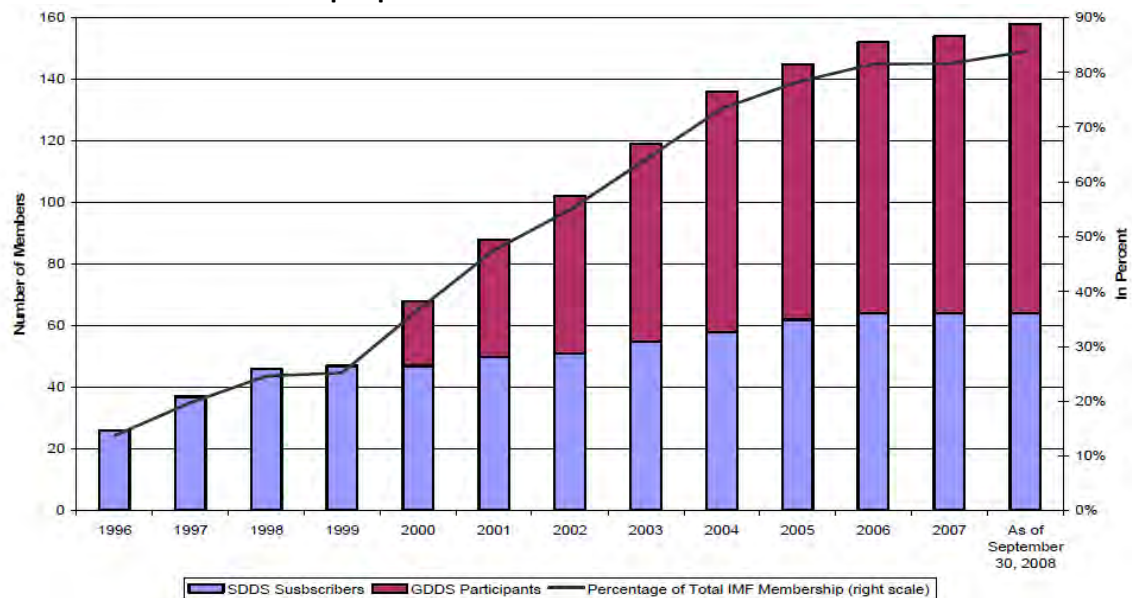
La NSDD et le SGDD

39. Depuis 1996, des efforts considérables ont été déployés pour améliorer la qualité et la diffusion des données statistiques, avec le lancement par le FMI de la NSDD (mars 1996), ciblant principalement les membres du Fonds faisant appel aux marchés de capitaux internationaux, et du SGDD (décembre 1997), ouvert à tous les autres membres du Fonds. L'adhésion à ces deux cadres est libre, mais implique, une fois qu'elle est effective, une obligation de se conformer aux exigences sous la supervision du FMI. Des rapports annuels sur l'observation des exigences de la NSDD sont disponibles en accès public pour les années 2006, 2007 et 2008 sur le Tableau d'affichage des normes de diffusion des données (TAND, <http://dsbb.imf.org/>). De façon générale, ces rapports révèlent une amélioration des pratiques de diffusion des données des adhérents à la NSDD au fil des années.

40. En septembre 2009, la NSDD comptait 64 pays adhérents (dont 35 économies émergentes ou en développement), mais seulement quatre en Afrique et au Moyen-Orient (l'Égypte, le Maroc, l'Afrique du Sud et la Tunisie). Les pays ont commencé à adhérer au SGDD à partir de mai 2000 et six d'entre eux sont depuis parvenus à rejoindre la NSDD. Quelque 96 pays adhèrent aujourd'hui au SGDD, dont 94 économies émergentes ou en développement (cf. Graphique 2). Le nombre de pays africains adhérents s'est multiplié, passant de 5 en 2000 à 39 en 2009. Seuls 28 pays membres du FMI n'adhèrent ni au SGDD, ni à la NSDD. Parmi ces pays, la moitié environ ont exprimé le souhait de rejoindre le SGDD et un a entamé un processus d'adhésion à la NSDD. La plupart des autres pays sont limités par leur capacité statistique insuffisante.

⁹ http://dsbb.imf.org/vgn/images/pdfs/dqrs_Genframework.pdf

Graphique 2. Adhésion à la NSDD et au SGDD



Source : Division des statistiques du FMI

41. La réussite de la NSDD tient à ce qu'elle a été très largement adoptée par les pays membres du FMI. Elle s'est révélée un outil de ralliement efficace pour le développement des statistiques. De nombreux pays ont rempli leurs objectifs de développement et ont amélioré l'exhaustivité et la qualité de leur système statistique. En revanche, les progrès ont été plus lents pour la réalisation des objectifs de diffusion des données. La NSDD va désormais placer davantage l'accent sur la diffusion des données en optimisant le format NSDD et en alignant les catégories de données sur le SGDD.

Rapport sur l'observation et normes et des codes

42. Environ 120 RONC ont été réalisés et publiés sur le site Internet du FMI (www.imf.org/external/np/rosc/rosc.asp). Chaque rapport fournit un instantané du système statistique d'un pays. Les rapports sont compilés depuis 2003 en utilisant le CEQF. Parmi eux, 14 sont des mises à jour d'évaluations initiales et 15 sont des réévaluations. Ces mises à jour et réévaluations montrent des progrès substantiels dans certains domaines, à partir des recommandations du premier RONC. Si les tendances ne font pas toujours apparaître des améliorations uniformes dans tous les domaines, les RONC établissent, à travers le CEQF, une base à partir de laquelle les progrès peuvent être mesurés.

L'amélioration des statistiques à travers les rapports RONC du FMI : le cas du Botswana et du Mozambique

Botswana, 2002-2007 : en avril 2002, le Botswana a publié son premier rapport RONC (réalisé en octobre 2001). Il a fourni des mises à jour en mars et en juin 2004, avant une réévaluation en avril 2007. Une comparaison des rapports d'avril 2002 et 2007 révèle une amélioration marquée de la pertinence, de la transparence, des études de révision et de diverses composantes de l'accessibilité en l'espace de cinq ans. Si l'on note de nombreux progrès pour les comptes nationaux, l'indice des prix à la consommation, les statistiques monétaires et la balance des paiements, la tendance est plus mitigée pour l'indice des prix de gros (WPI) et les finances publiques (GFS), en particulier du point de vue de la rigueur méthodologique. Néanmoins, même dans ces deux dernières catégories, des progrès importants ont été réalisés au niveau de l'utilité des données et, plus particulièrement, de la fréquence et rapidité des GFS et de la cohérence et des politiques de révision du WPI.

Mozambique, 2002-2005 : en mars 2003, le Mozambique a publié son premier rapport RONC (réalisé en 2002) et a procédé à une réévaluation en août 2005. Le dernier rapport fait apparaître des progrès substantiels pour l'ensemble des catégories de données en l'espace de trois ans, ainsi que des projets plus explicites et détaillés d'améliorations à apporter.

- Concernant les **comptes nationaux**, on a remédié à l'insuffisance de ressources humaines et financières, tandis que pour l'**indice des prix à la consommation**, les moyens informatiques et les conditions de travail ont été améliorés. La prise en compte de la qualité des données a été renforcée dans les deux cas, grâce notamment à la création d'une équipe de gestion de la qualité des données. La portée de l'indice des prix à la consommation a été élargie aux deux plus grandes agglomérations en plus de la capitale. Les données sources se sont améliorées, grâce notamment à une meilleure nomenclature des données du commerce, à une enquête sur les dépenses et revenus des ménages, un recensement des établissements pour l'indice des prix à la consommation et la création d'un registre des sociétés. Pour renforcer la pertinence, l'institut national de statistiques (NIS) a intensifié les contacts avec les utilisateurs pour mesurer leurs besoins, en procédant notamment à une enquête annuelle. Pour améliorer la cohérence, la coordination a été renforcée entre les agences. Le NIS a optimisé l'accessibilité en publiant un calendrier des prochaines publications et des métadonnées sur son site Internet. Il a apporté en outre un soutien aux utilisateurs en affichant et publiant les coordonnées des personnes à contacter et une liste des publications.
- Au niveau des **finances publiques (GFS)**, l'environnement institutionnel a été consolidé par l'allocation de ressources dédiées à la compilation des GFS et la couverture a été renforcée par la remontée d'informations sur les subventions étrangères. Du point de vue de la transparence, il a été précisé qu'aucun fonctionnaire en dehors du Ministère des finances (MOF) n'a accès aux données avant leur publication. Le lancement d'un système financier intégré a contribué au progrès dans l'adoption des méthodes et procédures de compilation des GFS acceptées au niveau international. La validation des données sources a été étayée par des vérifications croisées des sources primaires et secondaires. Sur le plan de l'accessibilité, les formats des GFS ont été améliorés, davantage de données désagrégées ont été diffusées auprès du public et des métadonnées ont été publiées sur le site Internet du NIS et sur le Tableau d'affichage des normes de diffusion de données.
- La nomenclature des **statistiques monétaires** a été améliorée en appliquant des critères de résidence pleinement cohérents avec la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements. Les données sources ont été renforcées, les enregistrements hors bilan des correspondants bancaires étrangers se fondant désormais exclusivement sur les enregistrements comptables. L'accessibilité a en outre été consolidée et les formats de données et moyens de diffusion ont été optimisés.
- Le cadre juridique et institutionnel des statistiques de la balance des paiements (BP) a été clarifié, le NIS ayant délégué à la Banque du Mozambique (BOM) la responsabilité de la compilation et de la diffusion des statistiques de la BP. Les ressources ont été renforcées grâce à l'embauche de nouveaux collaborateurs et à l'informatisation de la compilation de la BP, qui a encore amélioré la vérification des statistiques publiées et les vérifications de cohérence entre les diverses agences produisant les statistiques (en particulier entre le NIS et le MOF). La transparence a été accrue avec l'identification des sources de la BP dans toutes les publications. Les données sources ont été améliorées en accélérant la transmission des données des douanes, ce qui a permis de diminuer les erreurs et omissions. Les techniques statistiques ont été consolidées grâce au dialogue avec les principaux fournisseurs de données pour réduire les erreurs de nomenclature, corriger les remontées d'informations erronées et limiter l'utilisation d'estimations en cas de lacunes dans les observations. L'accessibilité des statistiques monétaires et financières et de la BP a été encore accrue : des métadonnées détaillées ont été publiées sur le site Internet du NIS et le Tableau d'affichage des normes de diffusion de données ; le Bulletin trimestriel de la BOM comporte des notes de méthodologie sur les ruptures de séries pour la BP ; des services de soutien ont été proposés aux utilisateurs ; et les coordonnées des personnes à contacter et une liste de publications ont été publiées sur le site Internet de la BOM et dans son Bulletin trimestriel.

8. Financement des statistiques

Ressources nationales

43. En l'absence de données agrégées des dépenses statistiques, il est difficile de déterminer combien les pays dépensent pour leurs systèmes statistiques nationaux. Selon les données disponibles sur la programmation des dépenses liées à la SNDS de 26 pays, les dépenses (hors celles afférentes au recensement) sont estimées en moyenne à 0,06 % du PIB et 0,08 % du PIB pour les Pays les moins avancés, et à environ 0,26 % des dépenses publiques.¹⁰ Ces moyennes masquent des variations importantes et sous-estiment probablement la réalité, dans la mesure où certaines dépenses pertinentes sont tellement intégrées dans les systèmes administratifs qu'elles ne peuvent pas être identifiées séparément comme concernant les statistiques.

Soutien extérieur

44. Compte tenu de l'accent mis par les donateurs sur l'amélioration des résultats de développement et de l'appui factuel, on pourrait s'attendre à ce qu'ils investissent davantage dans les statistiques. C'est une question complexe. Globalement, les estimations sont encourageantes, mais l'aide reste concentrée sur un petit nombre de pays et provient d'un nombre réduit de donateurs.

45. PARIS21 élabore annuellement un Rapport sur le partenariat en statistique (PRESS) qui rassemble des informations auprès des partenaires financiers et techniques sur leur soutien au développement de la statistique. Ces données sont extraites du système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE pour les membres du CAD et d'un questionnaire pour tous les autres partenaires. Le Tableau 5 montre l'évolution du soutien des principaux donateurs qui ont notifié le CAD au cours de la période 2002-2005, sur la seule base du SNPC. Le Tableau 6 révèle les tendances du soutien des principaux donateurs au cours de la période 2006-2009, à partir des données plus complètes du PRESS. Il est important de reconnaître les limites de ces données et notamment le fait qu'elles ne capturent pas l'intégralité du soutien des donateurs (surtout lorsqu'il s'insère dans un programme sectoriel plus large), que les frais sont souvent estimés en divisant le montant alloué à un projet de façon égale sur la durée du projet, que les comptabilisations doubles sont filtrées dans la mesure du possible mais ne peuvent être totalement évitées. Néanmoins, une tendance globale se dessine clairement dans le sens d'un accroissement du soutien à la statistique.

Tableau 5. Estimation des dépenses annuelles de soutien au développement des statistiques par partenaire

PARTENAIRES	2002	2003	2004	2005	TOTAL
Commission européenne	8,6	7,8	41,3	52,8	110,5
Royaume-Uni	10,3	10,1	20,3	23,9	64,6
UNFPA	22,7	18,6	3,1	2,7	47,1
Japon	0	16,6	13,0	12,5	42,1
Banque mondiale	1,2	1,2	8,3	19,6	30,3
Autres partenaires bilatéraux	16,9	18,8	27,3	33,1	96,1
Autres partenaires	1,5	3,7	11,1	15,2	31,5
Total général	61,3	76,7	124,3	159,7	422,0

Source : Système de notification des pays créanciers du CAD-OCDE

¹⁰ Source : « Partenariat pour le développement de la statistique », document élaboré par le Dr. Zeine Ould Zeidane pour la réunion du consortium PARIS21 de 2009 (<http://www.consortium-paris21.org/>).

Tableau 6. Estimation des dépenses annuelles de soutien au développement des statistiques par partenaire en millions USD, 2006-2009, au titre des projets en cours en 2007-09

PARTENAIRES	2006	2007	2008	2009 (estimations)	TOTAL
Commission européenne	64,5	89,5	77,1	41,3	272,3
Banque mondiale	26,0	33,1	44,2	45,3	148,6
Royaume-Uni	22,4	28,3	26,6	35,1	112,4
UNICEF	3,5	48,3	3,7	0,0	55,5
Suède	7,6	10,5	12,2	8,7	39,0
Autres partenaires bilatéraux	16,7	71,2	29,0	29,0	145,9
Autres partenaires	20,0	53,4	48,3	37,6	159,3
Total général	160,6	334,2	241,2	197,0	933,0

Source : PARIS21, *Rapport sur le soutien des partenariats à la statistique - PRESS* (les données pour 2009 sont des estimations provisoires sujettes à révision).

46. Parmi les points saillants de l'édition 2009 du rapport PRESS pour la période 2006-2009, il convient de prendre note de ce qui suit :

- L'Afrique revendique la part du lion du soutien à la statistique (531 millions USD), tandis que l'Asie et le Pacifique ont reçu 192 millions USD (21 %), l'Europe 57 millions USD (6 %), l'Amérique latine et les Caraïbes 81 millions USD (9 %) et les programmes mondiaux 72 millions USD (8 %).
- Trois partenaires (la Commission européenne, la Banque mondiale et le Royaume-Uni) fournissent plus de la moitié du soutien total.
- Les estimations de dépenses au profit de 13 pays (Afghanistan, Albanie, Burkina Faso, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Ukraine) représentent 55 % du total des montants alloués à des pays spécifiques.
- Pour la plupart des pays bénéficiaires, les aides au titre du soutien à la statistique s'établissent à moins de 0,1 % du PIB, mais avec des extrêmes allant de 0,01 % à 0,34 %, la borne haute de la fourchette incluant des financements pour le recensement.

9. Conclusions

47. PARIS21 a joué un rôle déterminant et est arrivé au bon moment. Les OMD ont suscité un intérêt sans précédent pour les outils de mesure des progrès et des réalisations, qui a à son tour, bien que lentement, de focaliser l'attention des pays et des donateurs sur la nécessité d'améliorer les données permettant d'élaborer et d'évaluer les politiques.

48. La capacité statistique des 111 pays emprunteurs de la BIRD ou de l'AID s'est améliorée globalement de 13 points de pourcentage, selon l'indicateur de la Banque mondiale. Cependant, pour les pays de l'AID de l'Afrique subsaharienne, l'amélioration est inférieure de moitié et presque exclusivement limitée à une meilleure fréquence, tandis que la capacité méthodologique et les sources de données sont restées pratiquement inchangées au cours de la décennie. En revanche, les pays débiteurs de l'AID d'autres régions ont amélioré leur capacité de plus de 20 points de pourcentage.

49. La disponibilité des données s'est globalement améliorée. La couverture de 22 OMD, sociaux et environnementaux principalement, pour lesquels on dispose d'au moins deux points de données a progressé d'environ 30 points de pourcentage entre 2003 et 2009, si bien que près des trois quarts des points de données possibles pour ces indicateurs sont désormais disponibles. A partir d'une base plus élevée, la disponibilité des données économiques et financières s'est améliorée de 8 points de pourcentage, pour avoisiner 82 % dans l'édition 2009 des Indicateurs de développement dans le monde. La qualité s'est également améliorée telle que mesurée par les évaluations de la qualité des données conduites par le FMI. En outre, la durabilité bénéficie aujourd'hui d'une attention beaucoup plus soutenue que par le passé, en particulier grâce à la SNDS et à la meilleure coordination des enquêtes (grâce notamment au réseau IHSN et aux enquêtes MICS).

50. Cependant, des enjeux importants demeurent. Quelque 140 millions de personnes ne seront pas comptées lors du prochain recensement, ce qui représente certes une réduction de 75 % par rapport au nombre d'oubliés du recensement de 2000. Soixante pays ne sont toujours pas dotés d'outils efficaces de mesure de la pauvreté de revenus, le premier des OMD ; seuls 67 pays en développement disposent d'un ou deux points de données pour l'indicateur officiel des 1 \$ par jour ; ils sont encore moins nombreux à calculer un seuil national de pauvreté. Le soutien extérieur pour les statistiques s'est accru, mais la moitié de l'aide provient de trois donateurs seulement, qui ont plus que doublé leurs dépenses, dont le total semble avoir culminé en 2007. L'Afrique a reçu annuellement quelque 134 millions USD en moyenne au cours des cinq dernières années, mais cela ne couvre qu'un peu plus de la moitié des besoins annuels de 250 millions USD identifiés par le Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique.¹¹
51. PARIS21 a largement atteint son objectif de doter la plupart des pays pauvres d'une SNDS à l'horizon 2006. Pourtant, il est nécessaire de poursuivre les efforts pour consolider ces acquis. En mai 2009, les trois quarts des pays à faible revenu et de la tranche inférieure des revenus intermédiaires avaient entamé un processus de SNDS (définition de stratégie ou mise en œuvre). Cependant, la mise en œuvre demeure un défi, car l'on comprend qu'un grand nombre de pays puisse seulement réaliser les activités pour lesquelles des financements sont disponibles.
52. Ainsi, les dix années qui se sont écoulées depuis la création de PARIS21 ont connu des progrès substantiels en terme d'attention à la capacité, de disponibilité et de qualité des données, et de soutien financier. Néanmoins, des défis importants subsistent que les partenaires de la coalition PARIS21 sont bien positionnés pour relever. En tenant compte de l'expérience des dix dernières années et des questions émergentes auquel doit faire face aujourd'hui le monde de la statistique, le renouvellement du mandat de PARIS21 pour la prochaine période devrait s'articuler autour des objectifs suivants :
- **Renforcer et améliorer l'utilisation des données** pour l'élaboration des politiques dans les pays en développement et les organismes donateurs. PARIS21 devrait continuer de contribuer à stimuler la demande pour des données de meilleure qualité non seulement parmi les gouvernements utilisateurs mais aussi au sein de la société civile, des ONG, des bureaux de recherche, des médias et de la communauté des donateurs.
 - **Des SNDS plus pertinentes, réalistes et durables.** PARIS21 devrait promouvoir les SNDS en tant que processus permanent, alimenté par des remontées régulières sur l'avancement de la mise en œuvre, mettant en évidence l'importance d'un dialogue utilisateur-producteur-donneur pour convenir des priorités nationales.
 - **Un soutien national et international accru pour les statistiques.** PARIS21 devrait contribuer à accroître le volume et améliorer l'efficacité et l'acheminement des ressources techniques et financières allouées au développement des statistiques, émanant non seulement des organismes donateurs mais aussi des budgets nationaux. Il devrait également agir comme catalyseur d'idées nouvelles et des innovations pour fournir un guide méthodologique aux pays en développement.

¹¹ « Réaliser les objectifs du millénaire pour le développement en Afrique : recommandations du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique », juin 2008 (www.mdgafrica.org/recommendations.html)

Annexe : Indicateur de capacité statistique par pays pour 1999 et 2009

Country	1999	2009	Country	1999	2009
Africa			Sierra Leone	24	49
Angola	31	34	Somalia	14	23
Benin	47	48	South Africa	61	78
Botswana	51	47	Sudan	32	43
Burkina Faso	62	58	Swaziland	43	64
Burundi	29	56	Tanzania	63	59
Cameroon	36	64	Togo	47	53
Cape Verde		63	Uganda	55	61
Central African Republic	43	46	Zambia	76	59
Chad	52	49	Zimbabwe	66	46
Comoros		49	East Asia and the Pacific		
Congo, Dem. Rep.	34	29	Cambodia	43	72
Congo, Rep.	26	54	China	61	54
Côte d'Ivoire	63	62	Fiji		50
Eritrea	33	29	Indonesia	75	82
Ethiopia	57	78	Kiribati		27
Gabon	33	38	Lao PDR	46	61
Gambia, The	38	62	Malaysia	61	82
Ghana	48	59	Marshall Islands		36
Guinea	64	50	Micronesia, Fed. Sts. of		30
Guinea-Bissau	43	39	Mongolia	52	78
Kenya	61	54	Myanmar	40	42
Lesotho	57	60	Palau		32
Liberia	13	32	Papua New Guinea	44	43
Madagascar	59	61	Philippines	66	86
Malawi	54	64	Samoa		51
Mali	46	61	Solomon Islands		30
Mauritania	50	60	Thailand	68	83
Mauritius	58	74	Timor-Leste		39
Mozambique	62	62	Tonga		54
Namibia	49	51	Vanuatu		44
Niger	57	56	Vietnam	50	61
Nigeria	47	57	Europe and Central Asia		
Rwanda	42	66	Albania	60	77
Sao Tome and Principe		55	Armenia	50	92
Senegal	67	68	Azerbaijan	46	77
Seychelles		58	Belarus	67	86

Country	1999	2009
Bosnia and Herzegovina	31	61
Bulgaria	68	84
Georgia	47	85
Kazakhstan	58	96
Kyrgyz Republic	58	89
Macedonia, FYR	64	72
Moldova	61	81
Montenegro		52
Poland	72	86
Romania	73	93
Russian Federation	71	80
Serbia	32	66
Tajikistan	44	77
Turkey	63	79
Turkmenistan	36	43
Ukraine	52	87
Uzbekistan	36	64
Latin America and the Caribbean		
Argentina	64	82
Belize		53
Bolivia	63	70
Brazil	78	77
Chile	83	88
Colombia	77	86
Costa Rica	52	73
Dominica		48
Dominican Republic	58	67
Ecuador	61	80
El Salvador	66	82
Grenada		44
Guatemala	44	84
Guyana		53
Haiti	32	41
Honduras	61	76
Jamaica	58	74
Mexico	68	81
Nicaragua	55	69

Country	1999	2009
Panama	57	75
Paraguay	67	58
Peru	75	81
St. Kitts and Nevis		58
St. Lucia		50
St. Vincent and the Grenadines		48
Suriname		57
Uruguay	62	91
Venezuela, R.B.	52	69
Middle East and North Africa		
Algeria	47	61
Djibouti		35
Egypt, Arab Rep.	74	83
Iran, Islamic Rep.	56	70
Iraq	21	37
Jordan	66	64
Lebanon	26	49
Libya	17	36
Morocco	69	77
Syrian Arab Republic	47	53
Tunisia	72	71
Yemen, Rep.	41	47
South Asia		
Afghanistan	11	33
Bangladesh	56	65
Bhutan		70
India	74	79
Maldives		56
Nepal	51	72
Pakistan	62	82
Sri Lanka	46	76

ETUDES

Afin d'aider les pays à développer leurs systèmes statistiques, PARIS21 commande des études et des rapports exhaustifs sur des thèmes divers permettant de fournir des conseils pratiques d'experts reconnus sur des sujets opportuns. A titre d'exemple, « *Models of Statistical Systems* », est une étude sur les principaux modèles et caractéristiques des systèmes statistiques nationaux et « *Measuring Up to the Measuring Problem* », montre le rôle crucial des statistiques au cours des différentes étapes du processus de prise de décisions.

Toutes les études peuvent être téléchargées gratuitement sur la Base de Connaissance de PARIS21 au <http://www.paris21.org/knowledgebase/>.



Pour de plus amples informations, contactez
le Secretariat de PARIS21 au
contact@paris21.org
ou visitez notre site

WWW.PARIS21.ORG

PARTENARIAT STATISTIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AU XXIÈME SIÈCLE (PARIS21)

PARIS21 est un partenariat mondial de statisticiens nationaux et internationaux, de professionnels du développement, de décideurs politiques, d'analystes et autres utilisateurs de statistiques. Le partenariat s'est engagé à ce que la contribution des statistiques aux avancées du développement soit significative. Les institutions à l'origine de cette initiative sont les Nations Unies, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), la Commission Européenne, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Le secrétariat de PARIS21 est hébergé par l'OCDE.

PARIS21 a pour objectif de développer une culture d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques informées servant à améliorer la gouvernance et l'efficacité des pouvoirs publics concernant la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour réaliser son objectif, PARIS21 aide les pays à élaborer, mettre en oeuvre et suivre une « Stratégie Nationale de Développement de la Statistique ».